

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 20/01/2024

Ouverture de l'A.G.O. à 15h par le président

Présents : 26 - Pouvoirs : 14 - Total : 40

Quorum au 50% pour 56 membres : 28

Quorum atteint, l'A.G.O. est ouverte.

- Le Président, Claude Feuillo, présente son rapport moral et déplore l'absence de 2 regrettés membres : Gérard Beaulieu et Éric Florin.

Claude fait part des nouvelles modalités d'attribution gracieuse de salles aux associations pour effectuer des « vide-greniers ». Désormais, une seule attribution, par année scolaire et par association sera acceptée, sous réserve du calendrier sportif qui demeure prioritaire. Même si le « Salon du modélisme » bisannuel et la « Bourse aux Jouets anciens » n'entrent pas réellement dans la catégorie des « vide-greniers », la nouvelle règle s'applique à ces deux manifestations. Le prochain CA devra faire un choix sur la manifestation devant demeurer à Séné, et décider si SRM maintient ces 2 événements en 2024.

- Le vice-Président, Olivier Juteau, confirme qu'une seule possibilité calendaire sera possible en 2024. Du fait de la perte de recettes à envisager (si la Bourse ou le Salon s'expatrie sur une autre commune, il y aura des frais), il n'est pas impossible de penser désormais à solliciter la commune pour obtenir une subvention associative...

- Le Président évoque l'ouverture aux juniors à partir de 12 ans, sous réserve d'un engagement parental.

Il lance un appel à 2 candidatures pour assurer une fonction de communication en liaison avec le CA, de plus il souhaite la candidature d'un membre pour assurer une « veille réglementaire » (suivi des obligations règlementaires nous concernant).

La mise en place et le fonctionnement des Ateliers 2023 ont été appréciés par ceux qui y ont participé.

Pour la BB-63000 un expert, en la personne de Pierre Guéret, a permis de réaliser un diagnostic des problèmes électriques constatés. Il va être possible d'effectuer un roulage sur un seul moteur avec une mise en charge de deux wagons. Pour le moment, cette locomotive est sur cales. Demeure le freinage des bogies à assurer et l'habillage de la remorque pour la transporter. Elle a coûté 9000 €. Claude propose que la machine soit baptisée GG-63000. Accord unanime.

Le circuit 7p^{1/4}, après la prestation de SRM en mai 2023 à Grand-Champ, est resté sur place dans l'attente d'une convention d'exploitation envisagée avec la Foire Agricole de Lanvaux. Les tractations n'ont pas abouti. Nous allons devoir rapatrier notre matériel. L'organisateur de la Foire, conformément à nos accords antérieurs, mettra un tracteur avec un tombereau à la disposition de SRM vers la fin février. Il nous faudra faire appel aux bonnes volontés des membres SRM pour effectuer le démontage et la manutention nécessaire. Il nous

faudra également procéder au redressage de quelques rails qui ont eu à souffrir du passage de poids-lourds.

Claude remercie particulièrement les membres du CA pour le travail effectué et les adhérents SRM qui ont contribué, chacun à leur manière, au bon fonctionnement de SRM en 2023.

- Patrice propose l'adoption du bilan moral présenté par Claude.
- Vote sur le rapport moral du président (majorité simple) : Favorable à l'unanimité.
- Patrice annonce la présentation du rapport moral du trésorier.
- Jean-Jacques, à l'aide de « camemberts » dont il a le secret, fait apparaître quelques éléments chiffrés → comparatif des recettes 2023 par rapport à 2022 ; répartition des dépenses générales ; provenance des ressources : cotisations 1980 €, Grand-Champ 614,70 €, Bourse Locminé 360,40 €, Bourse Séné 2867,44 €.
- Patrice propose de donner quitus au trésorier pour le bilan financier présenté par Jean-Jacques.
- Vote sur le rapport moral du trésorier (majorité simple) : Favorable à l'unanimité.
- Le trésorier enchaîne par la présentation d'un budget prévisionnel pour 2024 en y incluant un montant de cotisation majoré ; il en explique les motivations → Recettes animations extérieures compromises ; Fonctionnement en hausse (assurance, consommables) ; Perte de disponibilité pour une manifestation annuelle d'une salle communale gratuite ; Remise en état du matériel (rails, Mallet, etc. indéterminé).

Proposition de fixer le montant de l'adhésion annuelle à **45 €** (enfants 12 à 17 ans 20 €)

- Vote sur le montant de l'adhésion 2024 (majorité simple) : Favorable à l'unanimité.
- Des questions sont posées par rapport à la possibilité d'ouvrir le club aux juniors → N'y a-t-il pas obligation d'être détenteur d'un B.A.F.A. pour accompagner les jeunes ? La salle est-elle aux normes prévues pour un E.R.P. (Établissement Recevant du Public) ?
- Olivier, reconnaît que le local attribué par la commune est plutôt à considérer comme un simple « placard technique » ; il sert d'ailleurs en ce sens au service technique de la municipalité. La commune aura à se prononcer sur la faisabilité de recevoir ce type de public par rapport au local mis à disposition.

Quant à l'obligation d'être en possession d'un diplôme pour accompagner les enfants, il s'avère que l'autorisation des parents soit seulement exigible dans notre cas.

- Patrice donne à nouveau la parole au trésorier, afin qu'il finisse de présenter le budget prévisionnel 2024.

- Jean-Jacques propose une répartition des dépenses par section en précisant que si besoin, il sera possible de s'adapter en faisant appel aux fonds propres.

Chaque section est budgétisée respectivement comme suit : HO : 825 € ; N & Zéro : 500 € ; Decauville : 100 € ; Salon & Bourse 500 € ; BB-63000 : 125 €. Soit un total de 3 750 €.

- Sylvain Canniaux s'interroge sur la nécessité d'une dépense aussi importante pour le HO, la maquette d'Auray n'étant jamais disponible pour les membres SRM.
- Francis Jourdain tente d'expliquer que depuis 3 ans des travaux ont été réalisés sur cette maquette, mais que d'autres problèmes ont été relevés. Ces derniers nécessiteront un investissement financier si nous voulons disposer à nouveau de l'usage de la « gare d'Auray ». Cela fera l'objet d'une explication plus détaillée par le responsable de la section HO, lorsque la parole lui sera donnée pour faire son bilan.

- Vote sur le budget prévisionnel (majorité simple) : Favorable à l'unanimité.
- Patrice annonce que nous allons passer aux rapports des responsables de section en commençant par la Vapeur vive.
- Martin indique qu'une seule sortie a eu lieu en Vapeur vive : celle de Grand-Champ.

En revanche, les petites locos vapeur en Zéro étaient présentes à Pellouailles-les-Vignes.

Avec la Decauville, quelques membres SRM ont participé durant 3 jours en août au 20^{ème} anniversaire du CVDP à Chitenay. Une petite fuite d'eau, le troisième jour, du presse-étoupe au niveau du régulateur, nous a imposé de cesser de rouler. Une réparation s'impose, mais elle demande beaucoup de travail car la pièce à changer n'est pas très accessible.

La Mallet, malgré une réparation en Belgique il y a 5 ans, pose de nouveaux problèmes. Avec Alan Kelly, Martin a découvert des fuites d'eau dans le foyer dues à 3 tubes défectueux. Si possible, il faudrait les remplacer, mais au préalable il faudra procéder à leur démontage.

Le trolley rouge demande une petite réparation afin de le renforcer.

Martin revient ensuite sur la nécessité, pour la Vapeur vive, qu'il préfère désigner sous l'appellation « Réseau 7p^{1/4} et 5p », de respecter les règles de l'art au niveau de l'entretien des machines et de l'installation du réseau (conformité avec les obligations en vigueur). Il insiste en ce sens sur le besoin de formation pour assurer la bonne sécurité des personnes transportées. En ce sens, il précise que la formalisation des règles d'usage est en cours de rédaction (matériel & utilisation). Règles qui complèteront, par des annexes adéquates, le Règlement intérieur SRM qu'il nous a fallu créer.

Il faut savoir que pour un usage destiné au public du réseau 7p^{1/4} et 5p en extérieur, non seulement il faudra obtenir l'agrément de contrôle de la SOCOTEC avec le coût que cela impose, mais en plus, il faudra obtenir une autorisation du maire de la municipalité pour installer le réseau...

- Claude fait la lecture du Règlement intérieur (R.I.) étudié par un groupe de travail, puis validé par le CA. → Pas de remarque excepté celle de Martin concernant l'appellation « Réseau 7p^{1/4} et 5p » à la place de « Réseau Vapeur vive ». → Correction prise en compte avant le passage au vote.

- Vote sur la création du R.I. (majorité simple) : Favorable à l'unanimité.

Le Règlement intérieur de SRM est adopté.

- Patrice passe la parole à Gérard Le Courtois pour qu'il fasse le point de l'avancée de ses recherches sur l'histoire de la gare d'Auray.

- Gérard LC rappelle les raisons de ce travail qui lui a été confié par SRM lors de l'AG 2023, pour donner suite à une proposition de Jean-François Chevallier.

Pour répondre à une question qui lui est posée sur l'objet du document projeté (s'agit-il de l'histoire de la maquette de la gare d'Auray ou l'histoire de la gare véritable ?), Gérard LC précise que SRM ayant modélisé en HO la gare d'Auray à la fin de la Vapeur vive, il lui a été demandé d'étudier l'histoire réelle de la construction de cette gare au XIX^e siècle, puis de son évolution jusqu'à la construction de la nouvelle gare du XXI^e siècle.

Pour se faire connaître aux membres de SRM, Gérard LC décrit ensuite brièvement son propre parcours de cheminot qui lui a permis durant un bref moment sur la ligne sud-Bretagne « chef de gare » à se familiariser avec la SNCF. Puis en devenant auteur pour la Presse magazine – professionnel avec n° Siret – il s'est adapté à l'écriture journalistique. Enfin, historien local il a découvert un autre fonctionnement rédactionnel dans le cadre de ses conférences données à Société Polymathique du Morbihan (SPM). Pour cette vieille institution vannetaise, il a également exercé les fonctions de chargé des publications et conservateur-adjoint de la bibliothèque (27 000 ouvrages anciens).

Gérard LC a accepté de réaliser bénévolement un ouvrage sur le chemin de fer autour de la gare d'Auray, mais il tient à rappeler qu'il demeurera l'auteur de cet ouvrage (propriété intellectuelle). Les membres SRM, qui par leur apport ou leur aide y collaboreront, y seront cités.

En janvier 2023, Gérard LC pensait qu'il lui faudrait bien une année de recherches pour rédiger un ouvrage sur ce thème. En janvier 2024, il constate n'avoir exploité que le XIX^e siècle et il aborde tout juste le XX^e siècle.

Une nombreuse bibliographie a été consultée et une exploitation minutieuse des rapports préfectoraux au Conseil général du Morbihan entre 1851 et 1901 a été dépouillée. De même, plusieurs titres de Presse ancienne ont été consultés. Le Prologue, expliquant l'ouvrage et présentant son auteur ainsi que la Première partie, consacrée au XIX^e siècle, sont terminés, soit une soixantaine de pages. Gérard LC attaque la Deuxième partie : « La Vapeur au XX^e siècle ». Demeurent de nombreuses recherches à assurer, puis la mise en forme... Olivier et Patrice ont accepté d'en être les relecteurs. Jean-Jacques a produit quelques photos personnelles.

Les illustrations, pour être retenues devront être « libre de droits », comporter le nom de l'auteur et le titre du cliché. Les photos, pour une impression de qualité, devront être correctes et peser un minimum de 300 dpi. Avis aux contributeurs éventuels !

- Pierre Soudy demande si l'auteur est en contact avec d'anciens cheminots, quel type d'ouvrage est envisagé et à quel tirage ?
- Jean-François Chevallier fait connaître qu'il a été en contact avec l'ancien président des cheminots d'Auray : Yannick Le Courtois, mais que ce dernier s'est expatrié en Finistère. Par ailleurs, membre de la communauté de communes AQTA d'Auray, il a évoqué la réalisation de l'ouvrage avec le maire d'Auray. Celui-ci semblerait intéressé... Par un entretien avec une journaliste du Télégramme, il a aussi fait connaître le travail en cours à SRM.
- Gérard LC fait savoir que son homonyme cheminot à Auray, venant d'être cité, a laissé les documents en sa possession aux Archives municipales de la ville. Ces documents seront exploités. Quant à l'aspect final de l'ouvrage, il appartiendra à SRM d'en décider, ainsi que de son usage.

Pour exemple un livre de l'ordre de 200 pages sans illustration, édité à 50 exemplaires, coûte environ 600€ (Autoédition). Il serait possible d'envisager une souscription auprès des 60 adhérents SRM pour un tarif raisonnable, et de compléter l'édition par un achat SRM de quelques ouvrages qui seraient mis en vente lors des Bourses et Salons. Le CA, en temps utile en discutera !

- Patrice passe la parole à Martin pour le site Internet du club.
- Martin qui gère le site, avec son fils basé en Angleterre, par la présentation de schémas, fait apparaître une utilisation satisfaisante du site malgré une interruption temporaire. Les statistiques sont donc suivies sur 9 mois en 2023.

167 618 pages consultées pour 12 434 visites par 6 543 personnes en provenance de FR, GB, US, BE, CH.

- Patrice passe la parole au secrétaire pour évoquer les faits qui ont marqués l'année 2023.
- Gérard LC fait le compte-rendu des réunions du CA. → Nombre de réunions : 6 ; Assiduité importante : 11 à 12 présents sur 14, à chaque réunion ; Objets des réunions : Élection du Bureau - Examen des projets de sortie pour la Vapeur vive - Examen des propositions de participation à divers Salons - Points sur : l'état du matériel, sur les formations, sur le devenir du réseau extérieur en 7p^{1/4} et 5p - Préparation de la Bourse à Séné - Préparation des AGE et AGO.
- Patrice annonce les comptes-rendus de chaque responsable de section.
- Olivier, pour le « N », fait savoir une bonne participation des membres composant cette section. Chacun ayant une tâche à accomplir. Actuellement la section travaille à la mise

- Jean-Jacques souhaite que lorsque les membres SRM reçoivent un mail nécessitant une réponse, celle-ci soit faite au seul expéditeur du mail. Il insiste sur la nécessité d'une réponse quelle qu'elle soit. Évitez « réponse à tous », ce qui surcharge inutilement l'ensemble des membres du club.

Au contraire, pour le CA, afin que chacun partage l'information échangée, il serait nécessaire d'utiliser la mention « réponse à tous » en utilisant l'expédition en copie cachée (CCI). Là encore trop d'informations inutiles...

- Jean-François Pierson, qui a préparé quelques questions ou suggestions, interroge sur l'éventuelle appartenance de SRM à une association de modélisme ferroviaire nationale, il suggère de disposer des kits de modèles réduits ferroviaires dans les vitrines de commerçants (bénéfices à négocier pour le club).

- Jean-Jacques, Olivier et Claude répondent : Pas d'intérêt d'adhérer à l'association nationale de modélisme ferroviaire ; coût élevé et pas de retour au profit du club, de plus les réunions ont toujours lieu dans une ville très éloignée de la Bretagne.

Pour les vitrines de commerçants, l'idée est intéressante et pourrait être mise en œuvre par l'innovation SRM intitulée de « Boîte en boîte ». Il nous faudrait un, ou deux, volontaires « communication » pour proposer cette possibilité aux intéressés, notamment pendant les fêtes de Noël.

- Une remarque concernant le nettoyage du local a permis au président de rappeler à chacun ses responsabilités avant de proposer de passer à la partie conviviale : la galette des rois.

Clôture de l'A.G.O. 18h00

Le secrétaire : Gérard Le Courtois

le 30 Janvier 2024



Le président : Claude Feuillo

le 30 Janvier 2024.

